TITRE PROFESSIONNEL

Administrateur d'Infrastructures Sécurisées

Niveau BAC +3 (Niveau 6) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 37680)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Titre Professionnel Administrateur d'infrastructures sécurisées forme des professionnels aptes à gérer, administrer et sécuriser des infrastructures informatiques. Ils sont également capables d'optimiser les performances et de garantir la disponibilité des systèmes tout en assurant la protection des données et la conformité aux normes de sécurité.

Aptitudes à l'emploi · rigueur - réactivité - autonomie - esprit d'équipe - adaptabilité

Compétences · Administrer et sécuriser les infrastructures

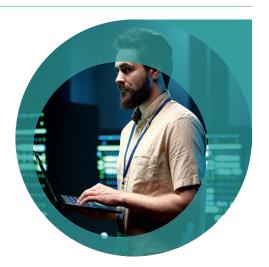
- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
 Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
- Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes
- Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

Compétences · Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

- Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure
 Mettre en production des évolutions de l'infrastructure
- Mettre en 'œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

Compétences · Participer à la gestion de la cybersécurité

- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
- Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité





FORMATION

Dates de démarrage et de fin de la formation

Formatik: Septembre 2025 - Octobre 2026

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage (413h pour Formatik

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

Fórmatik: 1 semaine en centre de formation, 3 semaines en entreprise

Lieu de formation

• Formatik - La Fouillouse (42)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés. *OPCO: Opérateurs de compétences



PRÉ-REQUIS

• Être âgé de **16 à 29 ans** révolus*

• Être au moins titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BAC+2:BTS CIEL, BTS SIO option A, TP TSRR) ou d'un diplôme de niveau 4 et d'une expérience professionnelle de 5 ans dans le domaine informatique ou juridique

Cette formațion est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier, entretien individuel de motivation & test de positionnement (si besoin) entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise par le **dépôt d'un dossier de candidature** en ligne sur le site : www.ifir.fr/candidature-en-ligne



ET APRÈS LA FORMATION?

Que fait le titulaire de cette formation?

Le titulaire du TP AIS installe, configure, et maintient les serveurs et réseaux informatiques. Il met en place des mesures de sécurité pour protéger les infrastructures contre les cyberattaques et assure la surveillance et l'optimisation des systèmes. Il gère également les incidents techniques et collabore avec les autres équipes pour garantir la disponibilité et la performance des services.

Emplois accessibles

- Postes: administrateur systèmes et réseaux (et sécurité), administrateur systèmes (et sécurité), administrateur réseaux (et sécurité), administrateur infrastructures, administrateur d'infrastructures et cloud, administrateur cybersécurité, responsable infrastructure systèmes et réseaux
- Divers : entréprise de services numériques (ESN), toutes les organisations où entreprises utilisatrices de taille intermédiaire et plus du secteur privé ou public

Poursuite d'études

- Licences professionnelles
- Bachelors et Cycles Ingénieurs

Equivalences

pour étudier les éventuelles possibilités Nous contacter d'équivalences.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles.



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr



CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis!

Aurélie LE BELLER · 06 40 67 23 19 · alebeller@ifir.fr



TITRE PROFESSIONNEL

Administrateur d'Infrastructures Sécurisées



Niveau BAC +3 (Niveau 6) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 37680)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

MODALITÉS	DÉTAILS DE L'ORGNISATION DE L'ÉPREUVE	DURÉE
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	En amont de la session d'examen, le candidat réalise un projet ou plusieurs projets. Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama. Le dossier projet rend compte de l'ensemble des projets. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente ensuite son projet ou ses projets au jury.	40 min.
Entretien technique	Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets.	lh
Questionnaire professionnel	L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant. Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais. Il répond à : - deux questions fermées à choix unique posées en français ; - deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais	30 min.
Entretien final	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.	20 min.

Blocs de compétences Nous contacter pour plus d'informations sur la possibilité de valider des blocs de compétences.